

N° 1755

Juin 2019

Forte croissance du nombre de travailleurs frontaliers vers la Suisse et le Luxembourg

En 2015, plus de 360 000 habitants des zones frontalières françaises travaillent dans un pays limitrophe, à proximité de la frontière.

Entre 2010 et 2015, dans les territoires frontaliers de l'Hexagone, l'emploi évolue de façon globalement plus favorable à l'étranger qu'en France, sauf en Espagne et en Italie.

Le dynamisme économique des pays voisins tels que le Luxembourg, la Suisse et Monaco, ainsi que les salaires offerts, incitent les actifs résidant en France près des frontières à aller y travailler. Dans ces pays, la part de frontaliers venant de France dans l'emploi est élevée à proximité des frontières (28 % dans le canton de Genève par exemple).

Malgré une croissance de l'emploi en Allemagne et en Belgique, les flux de travailleurs frontaliers vers ces pays, davantage tournés vers les secteurs industriels, sont moins nombreux. Ils diminuent vers l'outre-Rhin.

Certaines zones frontalières françaises attirent des résidents, grâce au possible travail frontalier. Mais elles bénéficient rarement de retombées positives sur l'emploi, hormis celles situées autour du lac Léman.

Elena Mironova et Sophie Villaume (direction régionale Insee Grand Est)

La France métropolitaine partage ses frontières terrestres avec huit pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, Espagne et Andorre). Plus de 360 000 personnes résident en France et travaillent à l'étranger dans des territoires situés à moins de 25 kilomètres de la frontière (*sources*). Les habitants des pays limitrophes sont bien moins nombreux à venir travailler en France (environ 10 000). Le dynamisme économique de certains pays voisins, facilement accessibles, attire des travailleurs habitant en France : le niveau de salaires y est plus élevé et le chômage faible. Les zones d'emploi situées à leur proximité bénéficient d'un potentiel d'emplois, et pour certaines d'un cercle vertueux des dynamiques économiques et démographiques. Dans d'autres zones, le contexte économique, les reliefs ou les barrières linguistiques peuvent peser sur les échanges.

Hausse de l'emploi au Luxembourg et en Suisse, baisse en Espagne et en Italie

Dans les **territoires frontaliers**, entre 2010 et 2015, l'emploi évolue de manière très contrastée : il progresse fortement au Luxembourg (+ 2,5 % par an), dans les cantons frontaliers suisses (entre + 0,3 % et + 1,7 %) et dans certains arrondissements allemands situés le long du Rhin (entre + 0,4 % et + 1,9 % ; *figure 1*). Globalement, l'emploi s'accroît aussi dans les arrondissements frontaliers belges, mais de façon plus modérée. Inversement, il baisse dans les provinces frontalières d'Espagne (entre - 1,7 % et - 0,5 %) et d'Italie (entre - 0,9 % et - 0,1 %, à l'exception de la province d'Impéria : + 0,7 %).

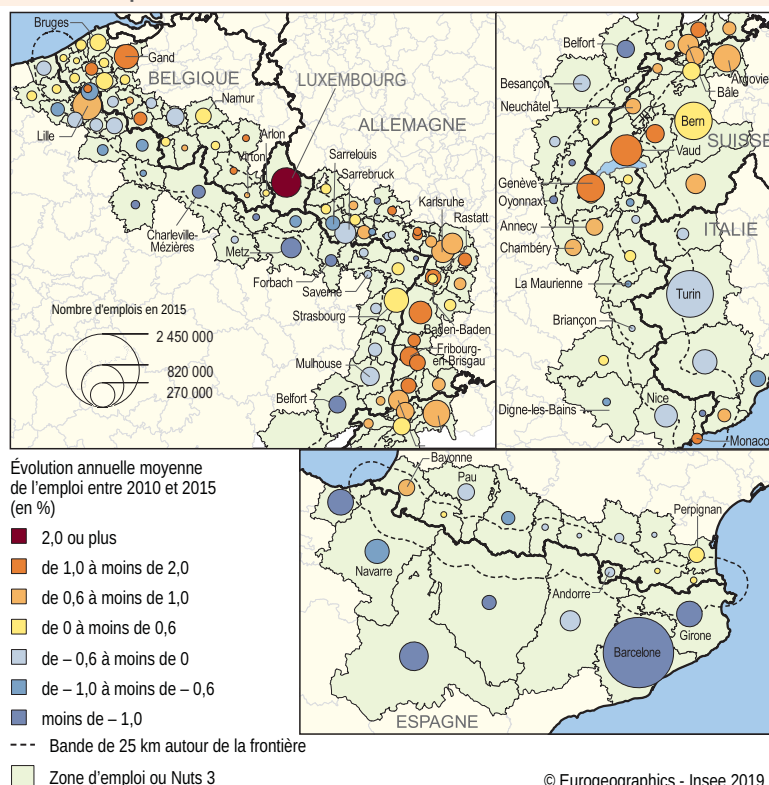
Côté français, l'emploi augmente autour de Genève et sur le littoral près de la frontière

espagnole, ainsi qu'à Lille et autour de Strasbourg. Il diminue le long du reste de la frontière nord, en particulier sur un axe allant des Ardennes à la Moselle.

Évolutions du travail frontalier et de l'emploi vont de pair, sauf en Allemagne

La Suisse est la première destination des travailleurs frontaliers : elle capte près de la moitié des actifs en emploi sortants (179 200 personnes en 2015 ; *figure 2*). Elle est suivie du Luxembourg qui en accueille un sur cinq, puis de l'Allemagne (un sur huit) et de la Belgique (un sur dix). Les pays du Sud attirent moins de travailleurs en provenance de France, à l'exception de Monaco. La Principauté capte 7 % des actifs en emploi sortants, soit 25 900 personnes. Le nombre de

1 Évolution de l'emploi entre 2010 et 2015



Note : pour Monaco, seul l'emploi salarié est pris en compte.

Lecture : en 2015, le nombre d'emplois au Luxembourg s'établit à 406 100, soit une hausse annuelle moyenne de 2,5 % par rapport à 2010. Champ : zones d'emploi pour la France et Nuts 3 pour le reste de l'Europe intersectant une bande de 25 kilomètres de part et d'autre des frontières de France métropolitaine.

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations principales ; Eurostat ; OFS (Suisse) ; Département de Statistique d'Andorre ; IMSEE (Monaco).

2 Évolution du nombre de travailleurs frontaliers et de l'emploi entre 2010 et 2015

Pays de travail	Nombre de travailleurs frontaliers			Évolution annuelle moyenne de l'emploi côté étranger entre 2010 et 2015 (en %)
	2010	2015	Évolution annuelle moyenne (en %)	
Suisse	150 100	179 200	3,6	0,9
Luxembourg	66 300	75 000	2,5	2,5
Allemagne	46 600	44 500	-0,9	0,8
Belgique	33 300	35 400	1,3	0,5
Monaco	24 400	25 900	1,2	1,1
Espagne	4 000	3 700	-1,3	-1,3
Ensemble	324 700	363 700	2,3	0,0

Note : pour Monaco, seul l'emploi salarié est pris en compte. Pour l'Espagne, le lieu de travail des travailleurs frontaliers au niveau Nuts 3 n'est pas disponible et on dénombre ici l'ensemble des personnes allant travailler dans ce pays.

Lecture : en 2015, 179 200 actifs résident en France et travaillent en Suisse près des frontières. Leur nombre a augmenté de 3,6 % par an entre 2010 et 2015, soit davantage que le nombre d'emplois côté Suisse près des frontières (+ 0,9 % par an).

Champ : pour les travailleurs transfrontaliers, personnes résidant en France et travaillant à l'étranger, dans des territoires (respectivement zone d'emploi et Nuts 3) situés à moins de 25 km des frontières terrestres métropolitaines ; pour l'emploi côté étranger, Nuts 3 situés à moins de 25 km des frontières terrestres métropolitaines. Hors Andorre et Italie.

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations principales ; Eurostat ; OFS (Suisse) ; IMSEE (Monaco).

travailleurs frontaliers vers l'Espagne, l'Italie et Andorre est très faible : la situation économique défavorable, ainsi que les barrières géographiques et linguistiques, jouent en défaveur des échanges.

Entre 2010 et 2015, le nombre de travailleurs frontaliers vers la Suisse augmente beaucoup plus vite que l'emploi dans les cantons frontaliers (+ 3,6 % contre + 0,9 % par an en moyenne), quel que soit le secteur d'activité. Il progresse aussi très fortement au Luxembourg (+ 2,5 % par an), au même rythme que l'emploi dans le Grand Duché. Ces hausses sont notamment très fortes dans les secteurs de l'administration, de la santé et de l'éducation et

tertiaire marchand, alors que l'emploi diminue légèrement dans ces secteurs côté français. L'emploi et le nombre de navetteurs évoluent également au même rythme à Monaco (respectivement + 1,2 % et + 1,1 % par an).

Vers la Belgique, la croissance du nombre de navetteurs est plus forte que celle de l'emploi (+ 1,3 % contre + 0,5 % par an). Là aussi, le secteur de l'administration, de la santé et de l'éducation est le plus concerné par la hausse du nombre de frontaliers. Les flux des navetteurs se maintiennent dans les autres activités malgré une baisse globale de l'emploi dans l'industrie et la construction côté belge.

En Espagne, où la proportion de frontaliers parmi les actifs s'avère déjà faible, emploi et nombre de travailleurs frontaliers diminuent (- 1,3 % par an chacun), sauf dans le secteur de l'administration, santé, éducation, où ils se maintiennent. La construction est particulièrement touchée par la baisse des emplois, de même que l'industrie, tandis que les suppressions d'emplois dans ces activités sont moins importantes dans les zones frontalières françaises.

L'Allemagne constitue une exception, avec une hausse de l'emploi de 0,8 % par an entre 2010 et 2015 près des frontières, mais une réduction du nombre de navetteurs résidant en France (- 0,9 % par an), notamment dans l'industrie (- 1,9 %). L'emploi dans ce secteur augmente pourtant de 0,5 % par an, contrairement à celui des zones d'emploi françaises proches (- 1,5 %). Ceci s'explique sûrement en grande partie au regard du profil des travailleurs frontaliers : ils sont plus âgés, souvent ouvriers dans l'industrie, partent peu à peu à la retraite et laissent place à des générations moins souvent germanophones. Par ailleurs, les jeunes actifs qui maîtrisent l'allemand sont aussi plus qualifiés que leurs aînés, et pourraient privilégier la Suisse et le Luxembourg, qui offrent plus d'emplois de cadres et de meilleurs salaires que l'Allemagne.

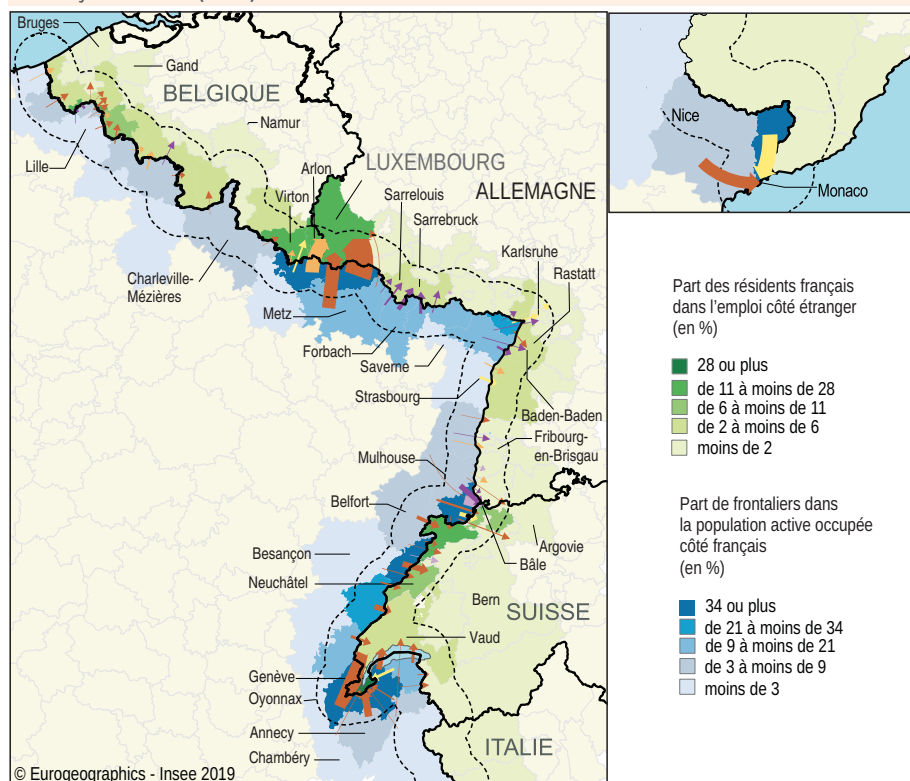
Des ouvriers vers l'Allemagne et la Belgique, des cadres vers Monaco

Le profil des travailleurs frontaliers varie selon le pays de destination. Ainsi, près de la moitié des frontaliers qui travaillent de l'autre côté de la frontière en Allemagne et en Belgique sont ouvriers. Pourtant, ces derniers représentent seulement un quart des actifs en emploi côté français. Globalement, les navetteurs sont majoritairement des hommes, et plus particulièrement ceux qui travaillent en Allemagne (65 % des navetteurs) ou en Belgique (67 %).

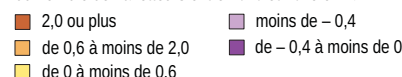
Les ouvriers sont également un peu plus nombreux parmi les travailleurs frontaliers en Suisse ou au Luxembourg que parmi les actifs travaillant côté français (29 % contre 23 %). En Suisse, leur part est la plus importante dans les cantons situés au nord du pays, tout particulièrement dans le Jura. Dans ces deux pays, ainsi qu'en Espagne et à Monaco, les cadres sont aussi surreprésentés parmi les travailleurs frontaliers : ils constituent jusqu'à 21 % des navetteurs vers la Suisse et Monaco, soit 7 points de plus que parmi les non-frontaliers, c'est-à-dire les personnes résidant et travaillant en France à proximité des frontières.

En Allemagne et en Belgique, les navetteurs français travaillent plus fréquemment dans l'industrie que dans les autres pays, tandis que le secteur tertiaire domine partout ailleurs, notamment au Luxembourg et à

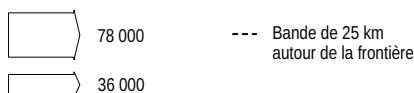
3 Part des frontaliers dans l'emploi côté étranger et dans la population active occupée côté français en 2015 (en %)



Évolution annuelle moyenne du nombre de navetteurs entre 2010 et 2015 en %



Nombre de navetteurs en 2015



Note : la frontière espagnole ne figure pas ici. En 2015, les travailleurs frontaliers y représentent 0,1 % des emplois côté espagnol et moins de 1 % de la population active occupée côté français (sauf dans les zones d'emploi de Bayonne et Prades, avec 2,5 % et 1,8 %). À Monaco, les frontaliers représentent la grande majorité de l'emploi salarié.

Lecture : en 2015, la part des frontaliers en provenance de France dans l'emploi est de 28 % dans le canton de Genève. Les frontaliers représentent 45 % de la population active occupée du Genevois Français.

Champ : zones d'emploi pour la France et Nuts 3 pour le reste de l'Europe intersectant une bande de 25 km de part et d'autre des frontières de France métropolitaine.

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations principales ; Eurostat ; OFS (Suisse) ; IMSEE (Monaco).

Monaco. En effet, l'emploi est particulièrement orienté vers le tertiaire dans ces deux derniers pays, tandis que les territoires frontaliers allemands offrent de nombreux emplois industriels, davantage que du côté français.

En Allemagne, les travailleurs frontaliers venant de France sont nettement plus âgés : 21 % ont 55 ans ou plus, contre 11 % en moyenne pour les frontaliers tous pays de travail confondus. Les travailleurs frontaliers en Belgique et au Luxembourg sont au contraire les plus jeunes.

Une partie des navetteurs est constituée de nationaux de ces pays installés en France. C'est particulièrement le cas des ressortissants espagnols, qui représentent deux tiers des navetteurs vers l'Espagne. Les Allemands et les Belges sont aussi relativement nombreux dans ce cas (respectivement 25 % et 16 % des navetteurs). Les Suisses choisissent plus rarement de vivre en France tout en travaillant dans leur pays d'origine (7 %). Les Luxembourgeois et les Monégasques sont extrêmement rares dans cette situation (à peine 1 %).

Une forte dépendance de Monaco et du Luxembourg au travail frontalier

À Monaco, au Luxembourg et en Suisse, la proportion de résidents français dans l'emploi total est la plus élevée : dans la Principauté, la grande majorité des emplois sont occupés par des résidents français, 19 % dans le Grand Duché et 7 % en Suisse (jusqu'à 28 % à Genève ; *figure 3*). La Suisse et le Luxembourg attirent aussi de nombreux travailleurs venus de Belgique et d'Allemagne. Au Luxembourg notamment, tous les secteurs sont fortement concernés, à commencer par l'industrie où les frontaliers venant de France occupent 30 % des emplois. En Suisse, les emplois industriels comptent également une part importante de travailleurs frontaliers (12 %). Côté français, le poids des frontaliers dans la population active occupée atteint 51 % dans la zone d'emploi de Longwy et 44 % dans le Genevois français. En Allemagne, les poches de concentration du travail frontalier se situent au niveau de la Sarre (5 % d'actifs en provenance de France dans l'emploi à Sarrebruck et 4 % à Sarrelouis), ainsi qu'à l'est du Rhin (5 % à Rastatt et

4 % à Baden-Baden). Sur l'ensemble des territoires frontaliers allemands, à peine 2 % des emplois sont occupés par des résidents français, avec une prépondérance dans l'industrie (3,5 %). Côté français, la part des navetteurs dans la population active occupée est moins élevée qu'à proximité de la Suisse ou du Luxembourg. Les travailleurs frontaliers représentent toutefois entre 16 % et 13 % de la population en emploi dans les zones d'emploi de Forbach et Sarreguemines, et jusqu'à 34 % dans celle de Wissembourg.

En Belgique, la proportion de frontaliers dans l'emploi est également faible (moins de 3 %). Le flux des travailleurs concerne principalement la région wallonne et se concentre dans les provinces de Luxembourg et de Hainaut (18 % dans l'emploi à Virton, 16 % à Arlon et à Mouscron). Ces actifs résident en majorité dans les zones d'emploi de Longwy et de Roubaix-Tourcoing. Là aussi, le secteur industriel regroupe le plus de travailleurs frontaliers (6 %).

Les travailleurs frontaliers en Espagne viennent essentiellement de la zone de Bayonne qui ne compte cependant que 2,5 % de frontaliers dans sa population active.

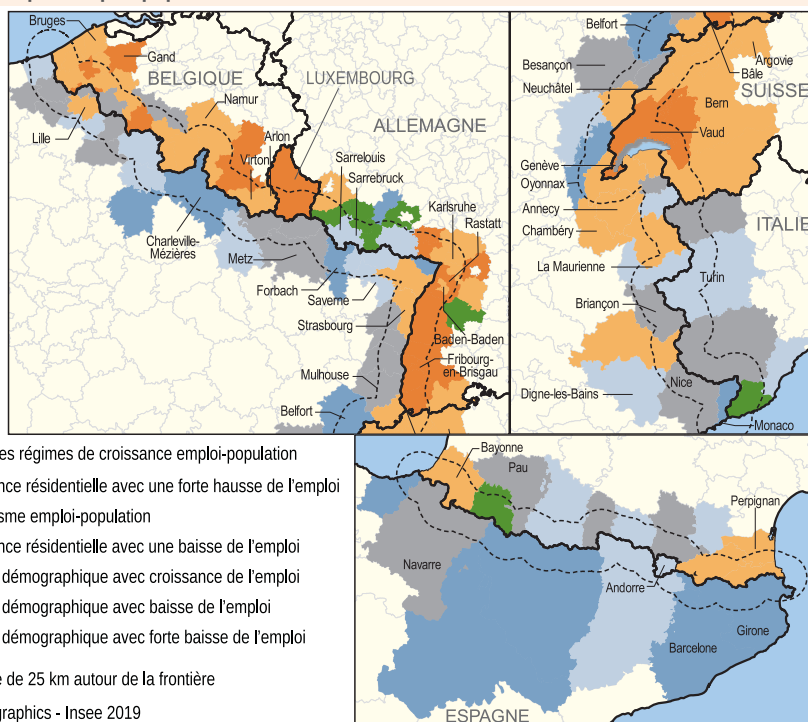
La croissance de l'emploi ne se diffuse pas toujours côté français

Dans certaines zones frontalières, l'attrait de nouveaux habitants *via* le possible travail frontalier pourrait générer des **emplois pré-sentiels** côté français, visant à répondre aux besoins de la population.

Ainsi, la croissance suisse semble se diffuser et créer de l'emploi côté français, dans les zones proches de Genève (Genevois français, Annecy, Chambéry, Le Chablais) et à Saint-Louis près de Bâle (entre + 0,6 % et + 0,9 % par an entre 2010 et 2015 ; *figure 4*). Les zones d'emploi proches du littoral espagnol (Bayonne, Perpignan) et celles des grandes agglomérations de Lille et Strasbourg bénéficient aussi d'une dynamique emploi-population positive, mais qui n'est pas nécessairement liée à leur position frontalière. Dans l'ensemble de ces zones, l'emploi présentiel augmente entre 2010 et 2015.

À l'inverse, bien que le dynamisme économique luxembourgeois stimule la croissance résidentielle des zones françaises les plus proches (+ 0,4 % par an à Longwy et à Thionville), il n'a pas d'effet positif sur l'emploi local, qui décroît sensiblement (- 1,5 % et - 0,8 % respectivement). Les sphères productive et résidentielle sont toutes deux concernées par ce recul. L'emploi diminue également dans la zone d'emploi de Metz (- 1,1 %) tandis que la population y reste stable. En Alsace, dans les zones d'emploi de Sélestat, Colmar et Mulhouse, ainsi qu'au Nord, près de la frontière belge (Béthune, Roubaix-Tourcoing, Valenciennes), le nombre d'habitants augmente légèrement et l'emploi diminue, mais cette baisse concerne surtout l'emploi productif.

4 Dynamiques emploi-population entre 2010 et 2015



Typologie des régimes de croissance emploi-population

- Croissance résidentielle avec une forte hausse de l'emploi
- Dynamisme emploi-population
- Croissance résidentielle avec une baisse de l'emploi
- Déprise démographique avec croissance de l'emploi
- Déprise démographique avec baisse de l'emploi
- Bande de 25 km autour de la frontière

© Eurogeographics - Insee 2019

Note : pour Monaco, seul l'emploi salarié est pris en compte. Il est classé en « croissance résidentielle avec forte hausse de l'emploi ». Concernant les données relatives à la population, des ruptures de série liées au changement de méthode de recensement sont présentes dans les données Eurostat pour l'Allemagne au 01/01/2011 et pour l'Italie au 01/01/2014. L'Office fédéral de la statistique d'Allemagne, Destatis, a rétropolé les données au niveau des Länder ; ces évolutions ont été appliquées au niveau des arrondissements allemands. Pour l'Italie, les données officielles de population résidente des années 2010 et 2011 et ultérieures à 2014, basées sur les registres municipaux publiés par l'Institut national de la statistique d'Italie (Istat), ont été retenues.

Lecture : avec une hausse annuelle de la population de 1,1 % et de l'emploi de 0,7 % entre 2010 et 2015, la zone d'emploi de Bayonne fait partie des territoires frontaliers qui combinent une croissance de la population à une hausse de l'emploi.

Champ : zones d'emploi pour la France et Nuts 3 pour le reste de l'Europe intersectant une bande de 25 km de part et d'autre des frontières de France métropolitaine.

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations principales ; Eurostat ; Destatis (Allemagne) ; OFS (Suisse) ; Département de Statistique d'Andorre ; IMSEE (Monaco) ; Istat (Italie).

Enfin, certaines zones frontalières connaissent à la fois une déprise démographique et une diminution de l'emploi, dans les deux sphères. C'est le cas notamment de zones d'emploi en difficulté économique situées dans les Ardennes et en Moselle près de la Sarre. Cela concerne également des zones montagneuses du Jura, des Alpes et des Pyrénées. ■

Sources

Les données utilisées dans cette étude se basent, pour la France, sur le **recensement de la population**. Pour les autres pays, les données sont celles diffusées par **Eurostat**, ainsi que par les **offices statistiques nationaux suisse (OFS), monégasque (IMSEE) et andorran**. Pour la Suisse, les données d'emploi 2010 correspondent à une interpolation des don-

nées 2008 et 2011 de la Statistique structurelle des entreprises (STATENT) produite par l'OFS. Pour Monaco, seul l'emploi salarié était disponible (source IMSEE).

Le **périmètre géographique** considéré est celui des territoires proches des frontières (ou « frontalier de proximité »), c'est-à-dire ceux intersectant une bande de 25 kilomètres de part et d'autre des frontières terrestres métropolitaines. Le zonage utilisé est celui des zones d'emploi pour la France, et celui des Nuts 3 pour les autres pays (découpage territorial de l'espace économique européen : arrondissements en Belgique et Allemagne, provinces en Italie et Espagne, cantons en Suisse). En France, le niveau Nuts 3 correspond aux départements, territoires plus étendus que les Nuts 3 des autres pays, hormis en Espagne. Les zones d'emploi françaises sont regroupées par

frontière, en fonction du pays étranger le plus proche. Si la zone est située à proximité de plusieurs pays étrangers, celui qui attire le plus de travailleurs parmi les résidents de la zone d'emploi est retenu.

Définitions

Dans cette étude, les **travailleurs frontaliers** (désignés aussi par les termes « frontaliers » ou « navetteurs ») sont les personnes qui résident en France dans les zones d'emploi proches des frontières et travaillent à l'étranger dans les Nuts 3 voisins (cf. périmètre géographique dans *Sources*).

La **sphère présentielle** regroupe des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone considérée, qu'elles soient résidentes ou touristes. La **sphère productive** regroupe des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Pour en savoir plus

- Mironova E., Villaume S., « Des moteurs de croissance démographique différents de part et d'autre des frontières », *Insee Première* n° 1735, janvier 2019.
- Bodeau G., « Habiter Hendaye et travailler en Espagne », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 38, juin 2018.
- Fiche « Données internationales », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- Observatoire statistique transfrontalier Ain-Haute-Savoie – Genève-Vaud, synthèse 2018.
- « Dynamiques de l'emploi transfrontalier en Europe et en France », *Fiche d'analyse de l'observatoire des territoires*, 2017.
- Isel A., Kuhn C., « 160 000 travailleurs frontaliers en ACAL », *Insee Analyses ACAL* n° 3, février 2016.
- Floch J.-M., « Résider en France et travailler à l'étranger – Une situation en plein essor », *Insee Première* n° 1537, février 2015.
- Cacheux L., Creusat J., Eichwald A., « Les dynamiques socio-économiques du Grand Est dans son environnement régional et transfrontalier », *Insee Dossier Grand Est* n° 4, décembre 2014.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
A. Goin

Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu
Maquette : BR et RPY
Impression : Jouve
Code Sage : IP1755
ISSN 0997 – 3192 (papier)
ISSN 0997 – 6252 (web)
© Insee 2019

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

